



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 25 mai 2023 — N° 47

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Rivest (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner le travail du Club FADOQ La Pocatière.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour son invitation à la table du Caucus des grandes villes de l'Union des municipalités du Québec.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Vincenzo Mercadante, tailleur et propriétaire de la boutique Vêtements pour Hommes Selects inc.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Club Optimiste de Huntingdon.

25 mai 2023

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire du Centre d'aide et de soutien aux intervenants et organismes en petite enfance.

M. Sainte-Croix (Gaspé) fait une déclaration afin de féliciter Mme Pamela Rooney, nominée aux Texas Sounds International Country Music Awards.

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Céline Girard et à M. André Genois pour leur engagement bénévole et communautaire.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Michael Goldbloom, principal et vice-chancelier de l'Université Bishop's.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de féliciter Mme Muriel Lenfant Couët pour sa course au profit de l'organisme Ataxie Canada.

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Guy Rousseau, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des services de garde éducatifs à l'enfance.

25 mai 2023

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme L'Envol des femmes.

À 9 h 55, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 05.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 22 Loi concernant l'expropriation

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 22.

25 mai 2023

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 494 Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d'un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 494.

Dépôts de documents

Mme Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dépose :

Le cahier de consultation publique 2023 intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*;

(Dépôt n° 596-20230525)

Le recueil de statistiques sur l'immigration au Québec dans le cadre de la consultation publique 2023 intitulée *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*.

(Dépôt n° 597-20230525)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 24 concernant le traitement fiscal des prestations versées dans le cadre du Programme de revenu de base, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 avril 2023 par M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

(Dépôt n° 598-20230525)

25 mai 2023

Mme la présidente dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2022-2023 – Mai 2023;

(Dépôt n° 599-20230525)

Une lettre, en date du 18 mai 2023, que lui a adressée M. Jean-François Blanchet, directeur général des élections, l'informant du rejet d'une demande de contestation de l'élection partielle tenue dans la circonscription de Marie-Victorin le 11 avril 2022. Cette lettre est accompagnée d'une copie certifiée conforme du jugement rendu par la division administrative et d'appel de la Cour du Québec relativement à cette affaire;

(Dépôt n° 600-20230525)

Une lettre, en date du 25 mai 2023, que lui a adressée M. Gabriel Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, l'informant de la nomination de Mme Alejandra Zaga Mendez, députée de Verdun, à la fonction de whip du deuxième groupe d'opposition en remplacement de Mme Ruba Ghazal, députée de Mercier, à compter du 26 mai 2023;

(Dépôt n° 601-20230525)

Une lettre, en date du 25 mai 2023, que lui a adressée M. Gabriel Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, l'informant de la nomination de Mme Alejandra Zaga Mendez, députée de Verdun, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, et de la nomination de M. Alexandre Leduc, député d'Hochelaga-Maisonneuve, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale, à compter du 26 mai 2023.

(Dépôt n° 602-20230525)

M. Lévesque, deuxième vice-président, propose que ces modifications à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La motion est adoptée.

25 mai 2023

Dépôts de rapports de commissions

Mme D'Amours (Mirabel), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 23 et 24 mai 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 25, Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal.

(Dépôt n° 603-20230525)

Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 24 mai 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 22 mars 2022 et modifiant d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 604-20230525)

Dépôts de pétitions

Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 836 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'un comité permanent intergouvernemental sur les enjeux prioritaires qui menacent la survie du Village.

(Dépôt n° 605-20230525)

25 mai 2023

M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 952 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande pour investir dans des soins et services de santé publics et réduire le recours au privé.

(Dépôt n° 606-20230525)

M. Dufour (Abitibi-Est) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 27 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place de mesures visant le redoublement scolaire.

(Dépôt n° 607-20230525)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 107 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une enquête sur les conditions de travail dans les entrepôts d'Amazon.

(Dépôt n° 608-20230525)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

25 mai 2023

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 24 mai 2023 sur la motion proposée par M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, telle qu'amendée.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au Directeur général des élections du Québec de divulguer et rendre publics tous les témoignages et documents de la Commission Grenier dans les plus brefs délais.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 98 en annexe)

Pour : **102** Contre : **0** Abstention : **0**

L'Assemblée tient le vote reporté le 24 mai 2023 sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader parlementaire du gouvernement et ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 24, Loi donnant suite aux recommandations du rapport du Comité consultatif indépendant sur la révision de l'indemnité annuelle des membres de l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 99 en annexe)

Pour : **90** Contre : **13** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 24 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 24 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

25 mai 2023

Motions sans préavis

M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, présente une motion concernant les dépenses publiques encourues par l'institution de la monarchie canadienne; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Ghazal (Mercier), présente une motion concernant le *Bulletin de l'égalité des chances en éducation* de l'Observatoire québécois des inégalités; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue le leadership exercé par l'Acfas dans sa capacité à réunir et à représenter les chercheuses et les chercheurs d'expression française afin qu'ils puissent participer à part entière au développement et à l'enrichissement de la société québécoise;

QU'elle rappelle le rôle clé joué par l'Acfas à l'échelle du Québec, de la francophonie canadienne et internationale en matière de promotion de la recherche en français;

QU'elle reconnaisse la notoriété qu'elle s'est bâtie à l'échelle de la francophonie scientifique internationale depuis sa fondation, à Montréal, le 15 juin 1923 par le frère Marie-Victorin, le radiologiste Léo Pariseau et le botaniste Jacques Rousseau;

25 mai 2023

Finalemment, qu'elle rende hommage à l'Acfas pour ses 100 ans de contribution exceptionnelle à la promotion et à l'avancement de la communauté de la recherche ainsi qu'à la transmission des savoirs en français.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 100 en annexe)

Pour : **97** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Dufour (Mille-Îles), conjointement avec M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le programme d'intervention résidentielle contre la mэрule pleureuse; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat confié à la Commission des finances publiques afin de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques sur le rapport sur la mise en œuvre de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, déposé par le président du Conseil du trésor le 28 mai 2020, le mercredi 31 mai 2023 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 13 h 05, le jeudi 8 juin 2023 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 12 h 50, de 14 h 45 à 18 heures, et de 19 h 15 à 22 h 30 et le vendredi 9 juin 2023 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 à 12 heures;

25 mai 2023

QU'à cette fin, la Commission entend les personnes et organismes suivants :

Protecteur du citoyen
Le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
Fédération professionnelle des journalistes du Québec
Conseil interprofessionnel du Québec
Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
M. Eric Sesseaud, Ph.D., professeur, programme Éthique et compliance des organisations, Université La Sorbonne
La Centrale des syndicats du Québec
La Fédération autonome de l'enseignement
La Confédération des syndicats nationaux
La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
La Centrale des syndicats démocratiques
L'Association des ingénieurs du gouvernement

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 13 minutes 8 secondes pour l'opposition officielle, 4 minutes 23 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

25 mai 2023

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d’entreprendre l’étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi donnant suite aux recommandations du rapport du Comité consultatif indépendant sur la révision de l’indemnité annuelle des membres de l’Assemblée nationale;
- la Commission de l’aménagement du territoire, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme et d’autres dispositions;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d’autres dispositions législatives;
- la Commission de l’économie et du travail, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 19, Loi sur l’encadrement du travail des enfants.

M. Lévesque, deuxième vice-président, donne l’avis suivant :

- la Commission de la culture et de l’éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d’un mandat d’initiative concernant la question des clauses d’amnistie au sein des conventions collectives dans le cadre de l’application de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d’enseignement supérieur.
-

25 mai 2023

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 24 mai 2023, sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires afin notamment de donner suite à l'Entente entre la juge en chef de la Cour du Québec et le ministre de la Justice, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 26 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 26 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, informe l'Assemblée que l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 20, Loi instituant le Fonds bleu et modifiant d'autres dispositions, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 20 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 20 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

25 mai 2023

Débats de fin de séance

À 13 h 04, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Morin (Acadie) à M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, portant sur le sujet suivant : « les enjeux dans le processus de nomination des juges ».

À 13 h 17, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

Les travaux reprennent à 14 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Dubé, ministre de la Santé, informe l'Assemblée que l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Marissal (Rosemont).

25 mai 2023

À 16 h 30, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 30 mai 2023, à 13 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

25 mai 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, telle qu'amendée :

(Vote n° 98)

POUR - 102

Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Morin (PLQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Nichols (IND)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Labrie (QS)	Picard (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Prass (PLQ)
(Prévost)	Dufour (PLQ)	Laforest (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Mille-Îles)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	(Verchères)
Boulet (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Boutin (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	Legault (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Caron (PLQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
(La Pinière)	(Groulx)	Mallette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Grandmont (QS)	Marissal (QS)	(Hull)
Charette (CAQ)	Grondin (CAQ)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Ciccione (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	
Cliche-Rivard (QS)	Haytayan (CAQ)	McGraw (PLQ)	

25 mai 2023

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader parlementaire du gouvernement et ministre de la Justice :

(Vote n° 99)

POUR - 90

Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamothe (CAQ)	(Verchères)
Bogemans (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boutin (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Legault (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (PLQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	(Hull)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Mallette (CAQ)	
(Portneuf)	(Groulx)	Martel (CAQ)	
Champagne Jourdain	Grondin (CAQ)	McGraw (PLQ)	
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Morin (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	

CONTRE - 13

Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Bouazzi (QS)	Grandmont (QS)	Massé (QS)	
Cliche-Rivard (QS)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	St-Pierre Plamondon	
		(PQ)	

25 mai 2023

Sur la motion de Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 100)

POUR - 97

Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Guilbault (CAQ)	Marissal (QS)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Massé (QS)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Jacques (CAQ)	McGraw (PLQ)
(Orford)	Dionne (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Morin (PLQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Julien (CAQ)	Nichols (IND)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Labrie (QS)	Picard (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lacombe (CAQ)	Prass (PLQ)
Blanchette Vézina	Dufour (PLQ)	Laforest (CAQ)	Proulx (CAQ)
(CAQ)			
Bogemans (CAQ)	(Mille-Îles)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bouazzi (QS)	Émond (CAQ)	Lakhoyan Olivier	Roberge (CAQ)
		(PLQ)	
Boulet (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Boutin (CAQ)	Fortin (PLQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bussière (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	(Verchères)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Caron (PLQ)	Gendron (CAQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
(La Pinière)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Champagne Jourdain	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
(CAQ)			
Charest (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	St-Pierre Plamondon
			(PQ)
Charette (CAQ)	Grandmont (QS)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Cicccone (PLQ)	Grondin (CAQ)	Mallette (CAQ)	Zaga Mendez (QS)